

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1986-1987

RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément aux articles 82(5) et 83 du Règlement, je propose, appuyé par le ministre des Finances (M. Wilson):

Que, nonobstant l'ordre adopté le vendredi 14 février 1986, le budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit renvoyé aux divers comités permanents de la Chambre, ainsi qu'il suit:

[Français]

Étant donné que la répartition du Budget principal des dépenses aux divers comités est détaillée et que la liste est longue, si la Chambre y consent, monsieur le Président, je demande qu'elle figure aux Débats comme si elle avait été lue.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. le Président: Le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter sa motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Note de l'éditeur: La liste susmentionnée suit.]

Au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord

Affaires indiennes et développement du Nord canadien, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, L55 et L60

Au Comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 1, 5, 10, 15, 35, 40, 45 et 50

Au Comité permanent des communications et de la culture

Communications, crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et 80

Au Comité permanent de la consommation et des corporations

Consommation et Corporations, crédits 1, 5, 15 et 20

Au Comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure

Conseil privé, crédit 10

Au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70

Au Comité permanent de l'environnement et des forêts

Agriculture, crédits 20, 25 et 30

Environnement, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur

Affaires extérieures, crédits 1, 5, 10, L15, 20, 25, 30, 35, 40, L45, L50, 55, 60 et 65

Au Comité permanent des finances et des affaires économiques

Finances, crédits 1, 5, L6, 10, 15, 20, L25, 35 et 40

Revenu national, crédits 1, 5, 10 et 15

Conseil privé, crédit 20

Au Comité permanent des pêches et des océans

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10

Au Comité permanent de l'administration gouvernementale

Consommation et Corporations, crédit 10

Finances, crédit 30

Gouverneur général, crédit 1

Le Règlement

Parlement, crédit 1

Conseil privé, crédits 1, 5 et 25

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et L80

Secrétaire d'État, crédit 15

Approvisionnements et Services, crédits 1, 5 et 10

Conseil du Trésor, crédits 1, 5, 10, 15, 20, et 25

Au Comité permanent des droits de la personne

Justice, crédit 10

Au Comité permanent de la justice et du solliciteur général

Justice, crédits 1, 5, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Solliciteur général, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Conseil privé, crédit 30

Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

Emploi et Immigration, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Travail, crédits 1, 5, 10, 15, L20, L25 et 30

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés

Parlement, crédit 5

Au Comité permanent de la défense nationale

Défense nationale, crédits 1, 5, 10 et 15

Au Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social

Santé nationale et Bien-être social, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et 80

Au Comité permanent de l'expansion industrielle régionale

Expansion industrielle régionale, crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25, L30, 35, 40, 45, 50 et 55

Au Comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie

Science et Technologie, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Au Comité permanent du Secrétariat d'État

Secrétariat d'État, crédits 1, 5, 10, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des transports

Transports, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70

Au Comité permanent des affaires des anciens combattants

Affaires des anciens combattants, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Que le crédit 15, du Conseil privé, soit renvoyé au Comité mixte permanent des langues officielles et que le crédit 10, du Parlement, soit renvoyé au Comité mixte permanent du Parlement; et

qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs en conséquence.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MESSAGE AU SÉNAT—LA RÉFORME DU RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, après consultations également avec mes collègues d'en face, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion suivante afin qu'elle la prenne en considération et l'adopte sans débat. Elle a trait à un message adressé à l'autre endroit concernant certaines modifications apportées à notre Règlement. Si je puis me permettre d'en faire lecture à l'instant, on verra qu'il se passe d'explication:

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté certaines modifications au Règlement de la Chambre des communes, qui demeureront en vigueur jusqu'à ce que la Chambre s'ajourne le dernier jour de séance de cette année, ainsi qu'il suit:

1. Que, dans les dix jours de séance suivant le retour au Canada d'une délégation interparlementaire officiellement reconnue et constituée en partie de députés, le chef de la délégation, ou un membre de celle-ci agissant au nom de ce dernier, présente à la Chambre un rapport des activités de la délégation.